

# LUTTE ANTI-VECTORIELLE – SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES

## BILAN ANNUEL 2025

DEPARTEMENT DU CHER (18)



Crédit photo : [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)



## Table des matières

---

Résumé .....	2
<b>Surveillance passive d’Aedes albopictus par signalements citoyens .....</b>	<b>2</b>
<b>Surveillance active d’Aedes albopictus par piégeage .....</b>	<b>2</b>
<b>Progression de la colonisation dans les communes du département .....</b>	<b>2</b>
<b>Opérations de lutte anti-vectorielle .....</b>	<b>2</b>
Contexte .....	4
Contexte épidémiologique .....	4
Contexte entomologique .....	4
Surveillance entomologique .....	6
Signalement-surveillance passive .....	6
Réseau de pièges du Cher .....	7
Communication auprès des communes concernées .....	13
Bilan du réseau de pièges .....	13
Surveillance des sites à risque d’importation et établissements sensibles .....	16
Déclarations d’arbovirose .....	18
Enquêtes entomologiques et prospections .....	18
Traitement adulticides .....	19
Diagnostiques de sites sensibles .....	20
Annexe 1 : Contexte réglementaire .....	21

## Résumé

La surveillance entomologique du moustique *Aedes albopictus* et des cas humains de maladies transmises par les moustiques s'exercent en France hexagonale du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre. Les résultats de cette surveillance pour le département du Cher sont synthétisés ci-dessous :

Surveillance passive d' <i>Aedes albopictus</i> par signalements citoyens	
11 signalements traités (45 signalements sans traitement car dans des communes déjà colonisées)	5 signalements positifs 1 enquête entomologique (Une annulée) 1 avec présence de vecteurs
Surveillance active d' <i>Aedes albopictus</i> par piégeage	
43 pièges dans 18 communes surveillées 207 relevés 1 enquête entomologique sur piège positif	28.4% de relevés exploitables positifs 71.6% de relevés exploitables négatifs Et 1.4% relevés inexploitable
Progression de la colonisation dans les communes du département	
6 nouvelles communes colonisées 3 communes avec détection ponctuelle (Marmagne, St-Amand-Montrond et La Guerche-sur-l'Aubois)	15 communes colonisées fin 2025 (sur 286 <sup>1</sup> ) 45.1% de la population départementale concernée par un risque potentiel d'arbovirose
Opérations de lutte anti-vectorielle	
6 enquêtes entomologiques au total Dont 4 pour arbovirose	2 avec présence de vecteurs 2 traitements LAV réalisés

**Commenté [JB1]:** Dans le tableau régional : 41 pièges sur 17 communes

<sup>1</sup> Source, DGCL, Open collectivités

Le département du Cher ne comptait, au 31/12/2022, que deux communes colonisées par le moustique tigre, celles de Bourges et de Saint-Doulchard. Au 31/12/2023 se rajoutent les communes de Trouy, La-Chapelle-Saint-Ursin et Levet. Au 31/12/2024 s'ajoutent les communes de Fussy, Saint-Florent-sur-Cher, Saint-Germain-du-Puy et Vierzon. Au 31/12/2025 s'ajoutent les communes de Plaimpied-Givaudins, Avord, Cours-Les-Barres, Le Subdray, Mehun-sur-Yèvre, Orval.

La période d'activité du moustique tigre est définie de mai à novembre en métropole et en 2025 le moustique tigre était bien présent en Centre Val de Loire de juin à novembre.

20 pièges ont présenté des relevés positifs en 2025 (17 en 2024 et 2023, 9 en 2022), sur Bourges pour quatre d'entre eux, les autres étant sur Apremont-sur-Allier, Avord, La-Chapelle-Saint-Ursin, La Guerche-sur-l'Aubois, Le Subdray, Marmagne, Mehun-sur-Yèvre, Plaimpied-Givaudins, Saint-Amand-Montrond, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy et Vierzon.

En dehors des détections de moustique tigre, aucune autre espèce de moustique exotique vecteur de maladie n'a été détectée dans le département du Cher. Une seule enquête a été réalisée suite à un signalement positif, à Cours-Les-Barres, qui a conduit à classer la commune colonisée.

Interventions autour des cas : En 2025 dans le Cher, quatre déclarations d'arboviroses ont conduit à des prospections entomologiques, sur les communes de Bourges et Le Subdray.

Deux de ces enquêtes ont conduit à un traitement de lutte anti vectorielle autour du cas, sur la commune de Bourges.

**Commenté [JB2]:** Pas en 205 : Levet colonisée en 2023 (voir plus haut)

**Commenté [CN3R2]:** Il y en a eu au moins 2 : Cours-les-barres et Meuhun-sur-Yèvre

## Contexte

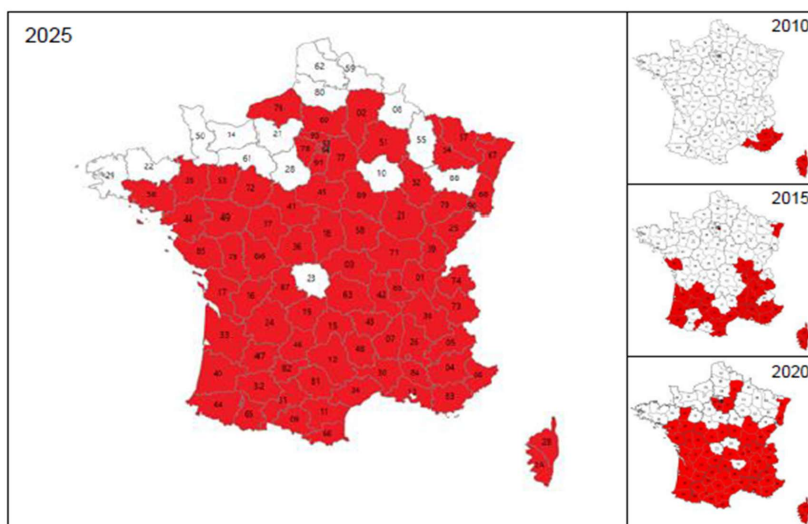
### Contexte épidémiologique

En 2024 la France métropolitaine a de nouveau été marquée par une circulation importante des arboviroses, principalement des cas de dengue importés, dans un contexte de reprise épidémique dans les départements français d'Amérique. L'année a également été caractérisée par une progression des cas de dengue autochtones, ainsi que par une hausse notable des cas de fièvre du Nil occidental. Ces éléments soulignent la dynamique croissante des arboviroses et rappellent l'importance du dispositif de surveillance et de lutte.

Commenté [JB4]: 2025 ?

### Contexte entomologique

Arrivé en 2004 dans le Sud de la France, le moustique tigre vecteur *Aedes albopictus*, a réussi à coloniser, au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 81 départements sur les 96 métropolitains en seulement 21 ans. Cette colonisation rapide s'est faite par transport passif le long des voies de communications. Parmi ces 81 départements colonisés, on retrouve tous les départements du Centre-Val de Loire à l'exception de l'Eure-et-Loir.



Carte des départements de France métropolitaine où l'installation d'*Aedes albopictus* est connue au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et évolution depuis 2010.

Au 31 décembre 2025, en France métropolitaine, deux nouveaux départements étaient colonisés : L'Aube et L'Eure-et-Loir.

Commenté [VG5]: ?

Au niveau régional, 37 nouvelles communes ont été colonisées en 2025 ce qui porte désormais la part de la population exposée à un risque potentiel d'arbovirose à 43.5% dans notre région.

A ce jour dans le Cher quinze communes sont considérées colonisées par *Aedes albopictus* : Bourges, Saint-Doulchard, Trouy, La-Chapelle-Saint-Ursin, Fussy, Saint-Florent-sur-Cher, Saint-Germain-du-Puy, Vierzon et Levet auxquelles s'ajoutent en 2025 Avord, Cours-Les-Barres, Le Subdray, Mehun-sur-Yèvre, Orval et Plaimpied-Givaudins.

## Surveillance entomologique

La surveillance entomologique s'exerce à l'aide de deux outils : la surveillance passive qui repose sur le recueil des signalements de particuliers et la surveillance active qui consiste à installer des pièges pondoirs pour rechercher des œufs de moustiques.

### Signalement-surveillance passive

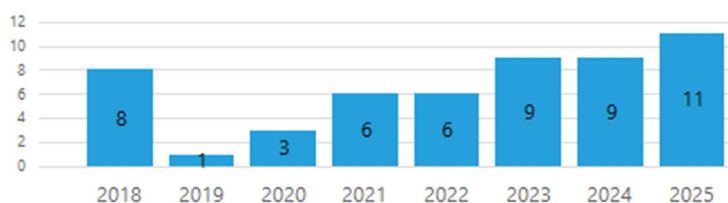
L'État a mis en place un portail permettant au citoyen de pouvoir signaler la présence de moustique tigre sur un lieu ([site de signalement du moustique tigre. \(anses.fr\)](https://www.anses.fr) )...

INOVALYS a mis en place un lien<sup>2</sup> sur son site internet pour permettre l'envoi de messages et faciliter ainsi la déclaration de la part des particuliers.

Le nombre de signalements reçus en 2025 est sensiblement supérieur à 2024. Cinq étaient positifs.

Région / département / Commune	Positif vecteur	Autres	Total
☒ Cher	5	6	11
Baugy		1	1
Chezal-benoît		1	1
Cours-les-barres	1	1	2
Le Subdray	2	0	2
Orval	2	1	3
Saint-éloy-de-gy		1	1
Vallenay		1	1

Nombre de demandes d'interventions par année



Tous ces signalements ont été émis depuis le portail [signalement-moustique.fr](https://www.signalement-moustique.fr)

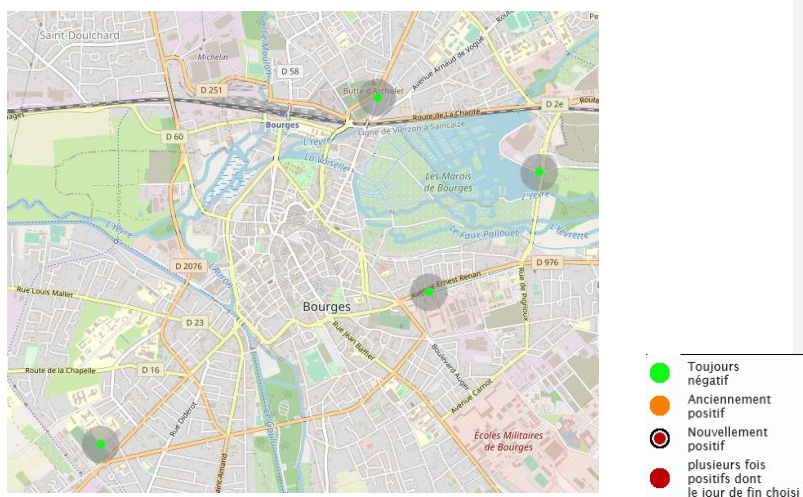
<sup>2</sup>[Surveillance du moustique tigre : Inovalys aux aguets !](#)

## Réseau de pièges du Cher

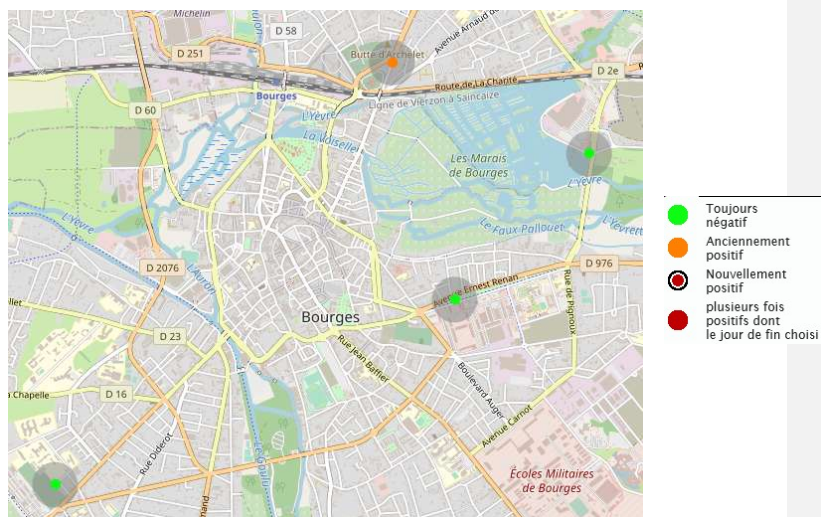
En 2015, on dénombrait deux pièges sur le département du Cher, situés tous les deux sur l'aire d'autoroute Nord à Marmagne : 18-15-AA3 et AA4. Ils étaient négatifs.



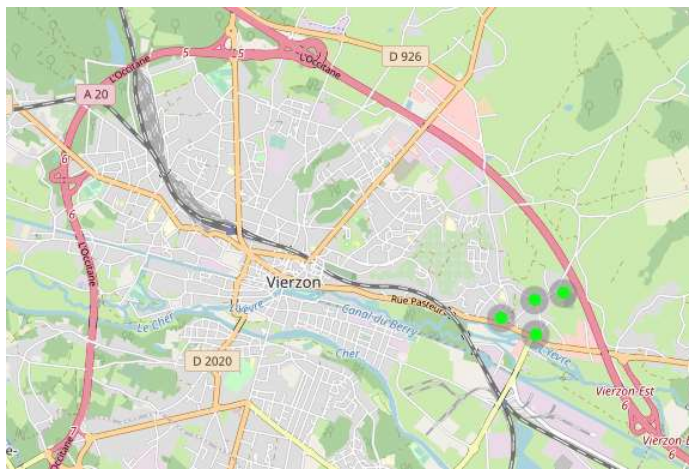
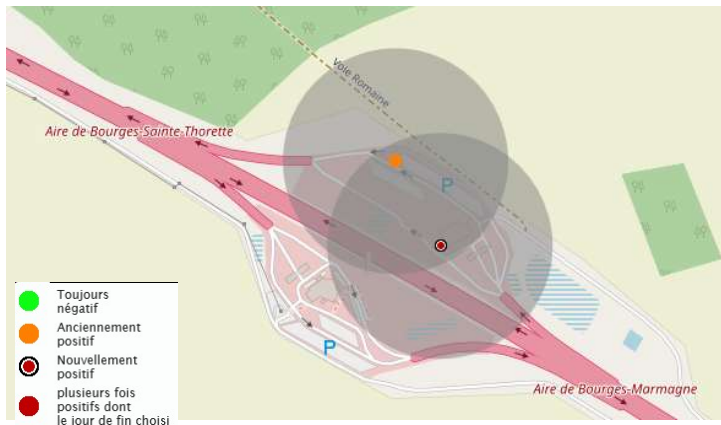
En 2016, en plus de ces deux pièges, ont été ajoutés 4 pièges sur la commune de Bourges, nommés de 18-16-001 à 004.



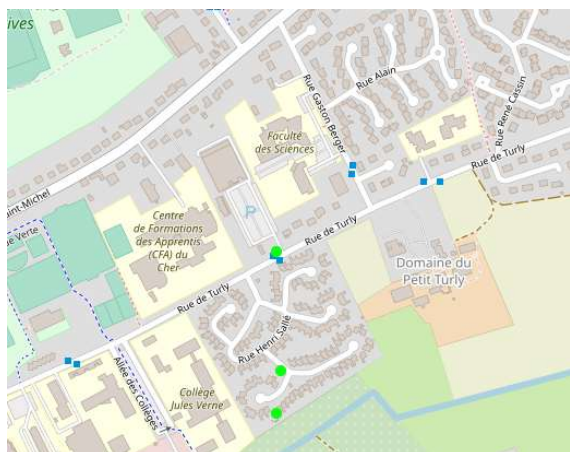
En 2017, le piège 18-16-004, du cimetière Saint-Lazare est sorti une fois positif, au mois de septembre.



En 2018, les pièges de Bourges étaient négatifs, mais les deux pièges de l'autoroute sont sortis positifs, le AA3 en aout, le AA4 en novembre (d'où le point rouge de nouveau positif, la carte étant au 31 décembre). Ajout de 4 nouveaux pièges, autour de Vierzon, numérotés 18-18-001 à 004, soit au total 10 pièges pour le département.



En 2019, ajout de trois nouveaux pièges à Bourges, près du Domaine du Petit Turly, suite à un signalement positif le 03 septembre 2019, portant le nombre total de pièges du département à 13. Tous les relevés étaient négatifs.



Nombre de pièges posés par commune en 2019 :

☐ Cher	13
BOURGES	7
MARMAGNE	2
VIERZON	4

En 2020, l'ARS Centre Val de Loire prend en charge le dossier moustique tigre sur le département du Cher.

Le nombre de pièges posés est porté à 41, selon la répartition ci-dessous :

Cher	41
APREMONT-SUR-ALLIER	3
AUBIGNY-SUR-NERE	3
BOURGES	12
LA CHAPELLE-SAINT-URSIN	2
MARMAGNE	2
MEHUN-SUR-YEVRE	3
SAINT-AMAND-MONTROND	3
SAINT-DOULCHARD	2
SANCERRE	3
TROUY	2
VIERZON	6

Quatre sont posés sur un site dit sensible, l'Hôpital Jacques Cœur, à Bourges. Neuf sont posés sur des sites touristiques, Sancerre, Apremont-sur-Allier et Mehun-sur-Yèvre. Les autres sont répartis sur le territoire du département. Dix pièges étaient repris des existants, les autres ont été créés en 2020.

La répartition des pièges selon le profil de sensibilité était la suivante :

Typologie du site	Nbre de pièges
gde agglo >20k	22
petite aire urbaine	6
site sensible	4
site touristique	9
<b>Total général</b>	<b>41</b>

L'évolution du nombre de pièges entre 2021 et 2025 est la suivante :

ANNEE	2021	2022	2023	2024	2025
Apremont sur Allier	3	3	3	3	3
Aubigny-sur-Nère	3	3			
Avord		3	3	3	3
Berry-Bouy			2	2	2
Bourges	12	14	8	8	4
Chapelle St Ursin	2	2	2	1	1
Dun sur auron		2			2
Fussy			2	2	
La Guerche sur l'Aubois		3	3	3	3
Le Subdray				2	2
Marmagne	2	2	2	2	2
Mehun sur Yèvre	3	3	3	3	3
Plaimpied-Givaudins				3	3
Saint-Amand-Montrond	3	3	3	3	3
Saint-Doulchard	2	2	1	1	1
Saint-Florent sur Cher			3	3	
Saint-Germain du Puy		1	3	3	1
Saint-Hilaire de Court					1
Sancerre	3	3	3	3	3
Sancoins			2	2	2
Trouy	2	5	5		
Vierzon	6	6	6	6	4
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>55</b>	<b>54</b>	<b>53</b>	<b>43</b>

La typologie des pièges a évolué aussi :

ANNEE	2021	2022	2023	2024	2025
gde aggro >20k	22	28	27	23	16
petite aire urbaine	6	14	14	17	17
site sensible	4	4	4	4	1
site touristique	9	9	9	9	9

## Communication auprès des communes concernées

Les maires des communes concernées par la pose d'un ou plusieurs piège pondoir ont été informés par un premier mail général de l'ARS fin avril. À l'issue de la tournée initiale de pose, INOVALYS a transmis les fiches de positionnement exact de tous les pièges les concernant. L'information des organismes privés s'est faite en même temps que celle des communes.

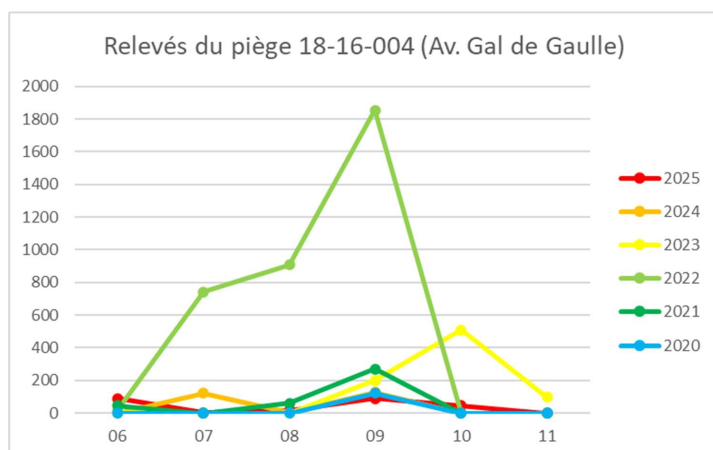
## Bilan du réseau de pièges

Depuis 2019, seule la commune de Bourges était considérée colonisée par le moustique tigre. En 2022, la commune de Saint-Doulchard a été ajoutée à la liste. En 2023 s'ajoutent les communes de Trouy, La-Chapelle-Saint-Ursin et Levet.

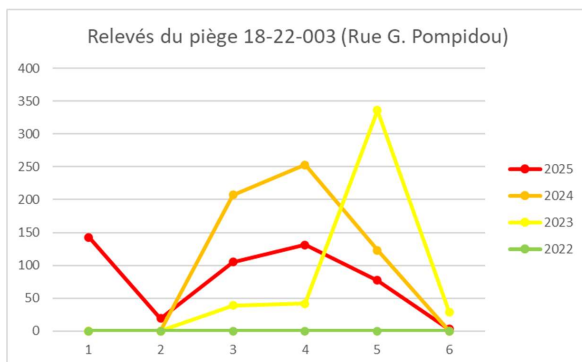
17 pièges ont été positifs en 2024 (pour 36 relevés positifs), soit un pourcentage de pièges positifs de 32% (16.4% en 2022).

### Sur Bourges :

- Le piège 18-16-004 était fortement positif en 2022 et a été conservé comme sentinelle, afin de suivre l'évolution de la charge. On observe depuis une forte baisse des comptages.



- Le piège 18-22-003, rue Georges Pompidou a vu sa charge fortement baisser par rapport à 2024 :



- Le troisième piège de Bourges a obtenu des comptages moindres.
- Un seul piège a été conservé sur l'hôpital et a donné des relevés positifs avec un maximum de 391 œufs en septembre. (Voir chapitre sur la surveillance des sites sensibles).

#### Sur Avord :

- Deux des trois pièges ont eu plusieurs relevés positifs alors qu'ils étaient tous négatifs en 2024.

#### Sur Apremont-sur-Allier :

- Deux des trois pièges ont été positifs deux fois de suite, alors que nous n'avions observé qu'une détection ponctuelle en juin 2024.

#### Sur La Chapelle-Saint-Ursin :

- En 2023 les deux pièges (18-20-007 et 18-20-008) avaient été positifs en septembre et octobre, entre 12 et 290 œufs.
- En 2024 il n'a été laissé qu'un seul piège, qui est sorti positif en juin (36 œufs), aout (65 œufs) et septembre (34 œufs).
- En 2025, ce piège est sorti positif à parti d'aout, avec un maximum de 476 œufs sur le relevé de septembre.

Sur 2025, 20 pièges ont eu au moins un résultat positif, soit 49% des pièges du département (32% en 2024).

Beaucoup de relevés étaient exploitables en 2025 (98.6% contre 97.2% en 2024, 86.7% en 2023 et 85.3 % en 2022).

Le nombre de relevés inexploitable (seau perdu, polystyrène perdu, seau pas accessible, relevé non fait) n'est plus que de 1.4% en 2025 soit deux fois moins qu'en 2024 (2.8% en 2024 et 7.2% en 2023). :

Statut Piège		Nombre	%
Tout OK	RAS	198	95,7%
Seau sec	S	5	2,4%
Seau perdu	SP	2	1,0%
Polystyrène perdu	PP	1	0,5%
Polystyrène retrouvé hors du piège	HP	1	0,5%
Seau renversé	R	0	0,0%
Seau pas accessible	SPA	0	0,0%
Seau renversé et sec	RS	0	0,0%

L'ensemble des pièges ont été récupérés lors de la dernière relève en octobre.

Les résultats des relevés sont présentés dans le tableau pages 21 et 22.

## Surveillance des sites à risque d'importation et établissements sensibles

La surveillance des sites sensibles présente plusieurs intérêts :

- Evaluer le niveau d'infestation par *Aedes albopictus* et donc le niveau de risque de transmission vectorielle en cas de passage d'un cas importé ;
- Evaluer les mesures de lutte mises en œuvre sur le site.

Un seul site sensible était suivi en 2023 dans le Cher : le CH Jacques Cœur de Bourges.

En 2022 un seul piège avait été positif :

nom du piège	localisation approximative	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
H18-20-028	rond point de l'entrée (distance?)	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
H18-20-029	parking derrière (distance?) / proche entrée urgences	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
H18-21-002	Château des Gadeau, entre le Cegidd et la maison médicale de garde	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
H18-20-031	parking bas (distance?)	RAS	RAS	RAS	44	RAS	RAS

En 2023 les quatre pièges de l'hôpital ont été positifs au moins une fois dans la saison :

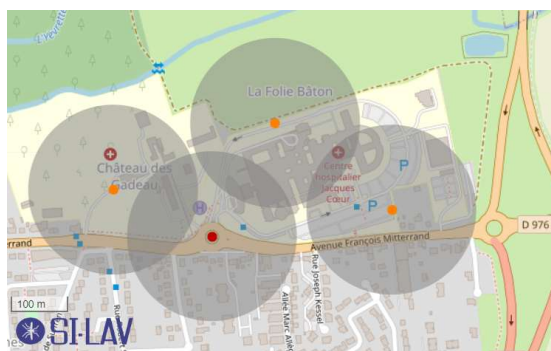
nom du piège	localisation approximative	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
H18-20-028	rond point de l'entrée (distance?)	RAS	SP	RAS	92	RAS	17
H18-20-029	parking derrière (distance?) / proche entrée urgences	RAS	RAS	RAS	5	79	RAS
H18-21-002	Château des Gadeau, entre le Cegidd et la maison médicale de garde	RAS	PP	RAS	12	RAS	RAS
H18-20-031	parking bas (distance?)	RAS	RAS	RAS	24	91	RAS

En 2024, les comptages d'œufs sont encore en augmentation et plus précoces :

nom du piège	localisation approximative	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT
H18-20-028	rond point de l'entrée	RAS	20	138	139	468
H18-20-029	parking derrière	RAS	RAS	12	93	4
H18-21-002	Château des Gadeau, entre le Cegidd et la maison médicale de garde	RAS	RAS	83	110	RAS
H18-20-031	parking bas	RAS	RAS	21	RAS	RAS

En 2025, un seul piège a été conservé et a montré cinq relevés positifs :

nom du piège	localisation approximative	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV
H18-20-029	Parking derrière	RAS	36	6	391	324	15



nom du piège	Commune ds SI-LAV	zone	localisation approximative	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV
P18-20-022	Aprémont sur Allier	site touristique	cimetière	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-20-023	Aprémont sur Allier	site touristique	église	RAS	RAS	13	12	RAS	
P18-20-024	Aprémont sur Allier	site touristique	parking du chateau	RAS	RAS	RAS	39	22	
P18-22-011	Avord	petite aire urbaine	avenue de Bourges, près de la base aérienne 702	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-22-012	Avord	petite aire urbaine	près de l'école maternelle, rue du Chapelle de la Caille	RAS	RAS	24	16	32	
P18-22-013	Avord	petite aire urbaine	près du cimetière et de la déchetterie, rue d'Aindling	RAS	RAS	RAS	75	22	
P18-23-003	Berry-Bouy	gde agglo > 20k	12 allée des thureaux	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-23-011	Berry-Bouy	gde agglo > 20k	65 allée des champs fleuris	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
S18-22-003	Bourges	gde agglo > 20k	10 rue Georges Pompidou, près jardins de Lazenay	143	19	105	131	77	3
S18-16-004	Bourges	gde agglo > 20k	av Gal de Gaulle, près cimetière St Lazare, gare et maison d'arrêt	89	2	16	89	46	RAS
S18-20-001	Bourges	gde agglo > 20k	Aéroport de Bourges	RAS	19	69	RAS	45	14
H18-20-029	Bourges	site sensible	parking derrière	RAS	36	6	391	324	15
S18-20-007	Chapelle St Ursin	gde agglo > 20k	cimetière	RAS	RAS	48	476	34	12
P18-22-014	Dun sur auron	petite aire urbaine	Place Chatelet, près du château					RAS	RAS
P18-22-015	Dun sur auron	petite aire urbaine	Entrée du cimetière					RAS	RAS
P18-22-016	La Guerche sur l'Aubois	petite aire urbaine	entrée du cimetière, rond-point du souvenir français.	RAS	RAS	S	RAS	RAS	
P18-22-017	La Guerche sur l'Aubois	petite aire urbaine	près de la mairie et du parc Maurice Fusilier, 1 quai de Bures sur Dives.	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-22-018	La Guerche sur l'Aubois	petite aire urbaine	près de la maison de la Santé, rue Danielle Casanova.	RAS	RAS	45	RAS	RAS	
P18-24-001	Le Subdray	gde agglo > 20k	cimetière communal, rue de bois Joly	RAS	44	265	75	13	
P18-24-002	Le Subdray	gde agglo > 20k	Place de l'église	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-22-005	Marmagne	gde agglo > 20k	derrière le cimetière	RAS	RAS	2	RAS	RAS	
P18-22-006	Marmagne	gde agglo > 20k	jardins communautaires, 587 rue des Marais	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-20-025	Mehun sur Yèvre	site touristique	château	RAS	RAS	25	19	RAS	
P18-20-026	Mehun sur Yèvre	site touristique	avenue de la belle fontaine, jardins	RAS	RAS	RAS	3	RAS	
P18-20-027	Mehun sur Yèvre	site touristique	cimetière rue Flandres Dunkerque	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-24-003	Plaimpied-Givaudins	petite aire urbaine	cimetière, route de Givaudin D106	PP	RAS				
P18-24-004	Plaimpied-Givaudins	petite aire urbaine	Parking stade football, rue de la Paille	RAS	RAS				
P18-24-005	Plaimpied-Givaudins	petite aire urbaine	Parking Eglise, rue Saint-Martin	29	479				
P18-20-013	St Amand Montrond	petite aire urbaine	Balnéor centre aqualudique (ou Chausson matériaux plus loin)	RAS	RAS	RAS	RAS	50	
P18-20-014	St Amand Montrond	petite aire urbaine	cimetière, rue des grands villages	RAS	RAS	S	RAS	RAS	
P18-20-015	St Amand Montrond	petite aire urbaine	cimetière communal av du Gal de Gaulle	RAS	S	S	RAS	RAS	
S18-20-004	Saint-Doulchard	gde agglo > 20k	croisement rue des vignes/rue des chardons (parc)	55	201	199	480	266	23
S18-23-004	Saint Germain du Puy	gde agglo > 20k	rue des lauriers proximité école primaire publique Raoul neron	RAS	RAS	69	110	S	SP
P18-25-001	Saint Hilaire de Court	petite aire urbaine	Rue des Coteaux de l'Arnon	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-20-019	Sancerre	site touristique	office du tourisme, parking	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-20-020	Sancerre	site touristique	cimetière	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-20-021	Sancerre	site touristique	vers les domaines au Nord Ouest, D 183	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-23-009	Sancoins	petite aire urbaine	cimetière	RAS	RAS	RAS	HP	SP	
P18-23-010	Sancoins	petite aire urbaine	43 rue paulin pecueux, derrière pompes funèbres	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-18-001	Vierzon	gde agglo > 20k	paring BandB et Fleuriste	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
P18-25-002	Vierzon	gde agglo > 20k	Centre Hospitalier entrée maternité, rue de l'Hospice	RAS	RAS	RAS	RAS	17	
P18-20-011	Vierzon	gde agglo > 20k	le long du stade de rugby Constant Duval (proche sortie autoroute)	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	
S18-20-012	Vierzon	gde agglo > 20k	place de la Mémoire	94	95	91	17	RAS	

Résultats des pièges relevés sur 2020

<span style="background-color: #90EE90; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> NEGATIF	<span style="background-color: #90EE90; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> RAS Rien à signaler	<span style="background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> RS Seau Reversé et Sec	<span style="background-color: #FFD700; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> SP Seau Perdu
<span style="background-color: #FF0000; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> POSITIF	<span style="background-color: #FF0000; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> X POSITIF (Nb d'œufs)	<span style="background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> S Seau Sec	<span style="background-color: #FFD700; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> PP Polystyrène Perdu
<span style="background-color: #00B0F0; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Relevé exploitable (NEGATIF)		<span style="background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> HP Polystyrène Hors piège	<span style="background-color: #FFD700; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> SPA Seau Pas Accessible
<span style="background-color: #FFFF00; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Relevé non exploitable		<span style="background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> R Seau Reversé	<span style="background-color: #FFD700; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> NR Non Relevé

## Déclarations d'arbovirose

En 2025, quatre cas d'arbovirose déclarée ont conduit à une prospection entomologique, sur les communes de Bourges et Le Subdray. Deux de ces enquêtes ont conduit à la détection de vecteurs adultes et à une opération de démoustication.

## Enquêtes entomologiques et prospections

Prospections réalisées en 2025	Motif	Date	Présence Mairie / PM?	Présence Vecteur?	Nuisances?	Traitmt	Nb total de lieux	Nb d' absents	Nb d' incomplets	Nb de refus	Nb visités
EE88-18-25-07-01084 Bourges	Arbo	11/07/2025	Oui	Non	Non	Non	17	16	0	0	1
EE95-18-25-08-01936 Bourges	Arbo	07/08/2025	Oui	OUI	OUI	OUI	22	12	0	2	8
EE96-18-25-08-01937 Bourges	Arbo	07/08/2025	Oui	OUI	OUI	OUI	35	23	0	0	12
EE97-18-25-08-01935 Le Subdray	Arbo	07/08/2025	Oui	Non	OUI	Non	35	27	0	0	8
EE102-18-25-09-00291 Cours les Barres	Sign	18/09/2025	Oui	OUI	OUI	Non	13	3	0	0	10
EE103-18-25-09-00308 Mehun-sur-Yèvre	Piège	05/09/2025	Oui	OUI	OUI	Non	48	27	0	2	19
EE104-18-25-09-00312 Orval	Sign	Annulée	-	-	-	-	-	-	-	-	-

La première enquête sur Bourges réalisée sur l'école militaire n'a pas permis d'identifier de vecteurs adultes. Il y avait très peu de gîtes de repos ou de ponte disponibles et aucune nuisance n'a été rapporté par les habitants.

La seconde enquête sur Bourges a permis de localiser des moustiques tigre adultes chez le malade. Ce qui a conduit à effectuer un traitement.

La troisième enquête sur Bourges a permis de localiser des moustiques tigre adultes autour du domicile du malade. Ce qui a conduit à effectuer un traitement.

L'enquête au Subdray n'a pas permis de détecter d'adultes ou de larves de moustiques et très peu de nuisances ont été rapportées.

L'enquête à Cours-Les-Barres a montré la présence de moustiques tigres adultes et larvaires et beaucoup de nuisances rapportées sur l'ensemble des habitations inspectées. Comme il s'agissait d'une enquête suite à un signalement, la commune a été classée colonisée.

L'enquête à Mehun-sur-Yèvre, suite à un piège trouvé positif, a montré une présence forte du moustique et des nuisances importantes. La commune a été classée colonisée.

## Traitement aduIticides

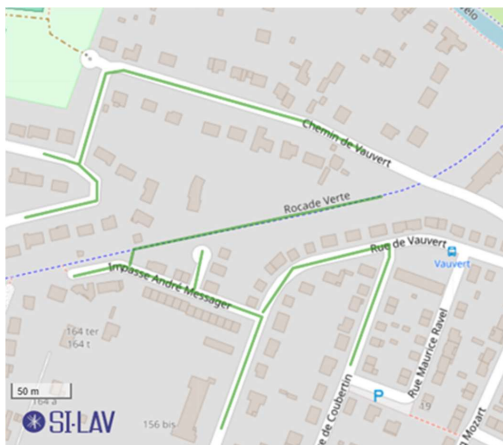
Commune	Date de trtt	Horaires	Nb Heures traitement	Nb batiments traités	Distance pedestre (m)	VOLUME Aqua K-Othrine (ml)	VOLUME Vectomax (kg)	Sites sensibles
Bourges	14/08/2025	22h00-00h45	2,75	90	1200	2500	0,050	Non
Bourges	14/08/2025	01h00-03h00	2	50	980	1500	0,060	Non

Deux traitements ont été réalisés en 2025, sur la commune de Bourges, suite à la détection de moustiques tigres adultes autour de l'habitation de cas déclarés de Dengue.

Ces traitements ont été réalisés par la société Rentokil Initial après vérification de l'absence de vent et de l'absence dans le périmètre traité de points vulnérables comme des ruchers, des établissements accueillant de jeunes enfants ou des personnes âgées.

Toutes les diffusions ont été faites par pulvérisation ou nébulisation à l'aide d'appareils portés à dos d'homme, afin de maîtriser au maximum la dispersion du produit. Les accès aux zones traitées étaient toujours fermés, avec le concours des forces de l'ordre et du personnel de la mairie concernée. Ces opérations se sont bien déroulées grâce à la coopération des administrés et à la bonne coordination de l'équipe de Rentokil Initial avec le personnel des communes et les forces de l'ordre.

Ces deux traitements ont été faits la même nuit. (En vert : Trajet pour pulvérisation Phobomosquitoes) :





## Diagnostics de sites sensibles

---

Il n'a pas été réalisé de diagnostic de sites sensibles dans le Cher en 2025.

## Annexe 1 : Contexte réglementaire

---

- *Décret n°2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique d'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux conditions d'habilitation par le directeur général de l'agence régionale de santé des organismes de droit public ou de droit privé pris en application de l'article R. 3114-11 du code de la santé publique*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 fixant la liste des départements où est constatée l'existence de conditions entraînant le développement ou un risque de développement de maladies humaines transmises par l'intermédiaire de moustiques et constituant une menace pour la santé de la population*
- *Articles L 1311-1, L 1311-2, L6111-2 et L6144-1 du Code de la santé publique*

Les évolutions réglementaires ne sont toutefois pas achevées, la loi de 1964 confie toujours aux conseils départementaux un certain nombre de missions, qui doivent actuellement s'entendre comme étant les missions relatives à la démoustication de confort (compétence exercée dans les zones littorales du sud et de l'ouest).

L'agence régionale de la santé (ARS) a mis en place un dispositif de lutte anti vectorielle dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire, conformément à la réglementation en vigueur.

Le risque sanitaire lié aux arbovirus Chikungunya, Dengue, puis Zika, doit être pris en considération par les établissements de santé, en application des arrêtés ministériels du 23 juillet 2019, des règles d'hygiène visées dans les articles L 1311-1 et 2 du Code de Santé Publique et des préconisations des articles L 6111-2 et L 6144-1 du CSP.

Ces dispositions concernent à la fois la prise en charge et la protection du patient mais également les actions de lutte contre la propagation du moustique vecteur dans l'établissement.